

Quelques mots sur ce qu'enseigne l'Écriture relativement à l'Assemblée

ME 1889 page 371

Bien que le sujet important de l'Assemblée ait déjà été souvent traité, il n'est jamais inutile ni sans profit d'y revenir. Je désire retracer brièvement par ordre ce que nous en disent les évangiles, les Actes et les épîtres.

Les Évangiles et les Actes

Des quatre évangiles, celui de Matthieu seul mentionne l'Assemblée (*), en rapportant les paroles que le Seigneur prononça en deux occasions différentes. On peut dire que, dans un sens, ces deux passages offrent en résumé tout ce qui se rapporte à l'Assemblée, quant à son existence en Christ et par lui, et quant à sa réalisation sur la terre.

(*) Nous emploierons toujours ce terme, traduction du mot grec *εκκλησια*, de préférence à celui d'Église, qui d'ailleurs dérive de ce dernier.

La première de ces occasions est celle où, après la confession de Pierre relative à la personne du Seigneur: «Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant», Jésus répond: «Tu es bienheureux, Simon Barjonas, car la chair et le sang ne t'ont pas révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi aussi, je te dis que tu es Pierre; et sur *ce roc*, je bâtirai mon assemblée, et les portes du hadès ne prévaudront pas contre elle» (Matthieu 16: 16-18). Nous voyons dans ces paroles, que l'Assemblée, bâtie par Christ, le divin Architecte, et composée de pierres vivantes, de vrais croyants, tels que Pierre, est aussi indestructible que le *roc* sur lequel elle est édifiée — roc qui est la personne même de Celui qui a la puissance de la vie, le Fils du Dieu vivant, qui a dit: «Moi, je suis le premier et le dernier, et le vivant; et j'ai été mort; et voici, je suis vivant aux siècles des siècles; et je tiens les clefs de la mort et du hadès» (Apocalypse 1: 17, 18). Contre lui et contre l'Assemblée édifiée par lui et sur lui, la puissance même de Satan et de la mort — les portes du hadès — ne saurait prévaloir. L'Assemblée lui appartient: Il dit: «MON Assemblée». Comment périrait-elle? Ce qui ressort aussi de la déclaration du Seigneur, c'est qu'au moment où il parle, elle était encore une chose à venir: «Je bâtirai». Il fallait que d'abord il eût triomphé de la puissance de la mort. On voit que, dans ce passage, il s'agit de l'Assemblée dans son ensemble.

Dans le second passage où il parle de l'Assemblée, le Seigneur déclare qu'en elle est la vraie et seule autorité spirituelle, celle qui juge en dernier ressort. «S'il ne veut pas les écouter, dis-le à l'assemblée, et s'il ne veut pas écouter l'assemblée, qu'il te soit comme un homme des nations et comme un publicain» (Matthieu 18: 15-20). L'ensemble du passage montre que le pouvoir de lier et de délier est dans l'Assemblée, ne fût-elle composée que de deux ou trois, pourvu qu'ils soient assemblés au nom de Jésus, car alors *il est là* au milieu d'eux. Dans ce passage, on voit la réalisation locale de l'Assemblée que le Seigneur devait

bâti — partout où deux ou trois sont assemblés au nom de Jésus, — et, en même temps, le vrai principe du rassemblement y est posé: «assemblés en mon nom».

En dehors de ces deux passages, il n'y a dans les évangiles aucune allusion à l'Assemblée qui n'exista pas aussi longtemps que Jésus fut sur la terre.

Mais, après la mort expiatoire du Seigneur, après son triomphe en résurrection sur Satan et sur la mort, après son exaltation et sa glorification à la droite de Dieu, quand il eut envoyé du ciel le Saint Esprit promis (Jean 14: 16, 26; 15: 26; 16: 7; Actes des Apôtres 2: 1-4), alors commença la réalisation de la parole du Seigneur: «Je bâtirai mon Assemblée». Le Saint Esprit forma et assembla les pierres vivantes, et les établit sur le roc, puis tout en demeurant en chaque croyant, il fit aussi sa demeure dans l'Assemblée. Dieu, par l'Esprit, eut une habitation sur la terre. Le livre des Actes retrace le commencement et l'accroissement de l'Assemblée, sous l'action puissante de l'Esprit Saint. Il nous montre aussi les moyens et les instruments dont le Seigneur se servit, ainsi que la vie et le culte de ceux qui, en divers lieux, composaient l'Assemblée. Jetons un coup d'oeil sur ces différents points.

Composée d'abord du petit noyau rassemblé autour du Seigneur durant sa vie sur la terre — résidu d'Israël mis à part — environ cent vingt (Actes des Apôtres 1: 15), réunis en un même lieu le jour de la Pentecôte, et là baptisés du Saint Esprit, l'Assemblée se vit bientôt considérablement accrue, quand la parole annoncée par Pierre eut été appliquée, par le Saint Esprit, à la conscience et au coeur des nombreux Juifs qui l'écoutaient. «Ceux donc qui reçurent sa parole, furent baptisés; et en ce jour-là furent ajoutées environ trois mille âmes» (Actes des Apôtres 2: 41). Ajoutées à quoi? Evidemment au petit nombre de ceux qui formaient l'Assemblée chrétienne, chose toute nouvelle sur la terre, et qui remplaçait Israël. Cela ressort clairement de ce qui suit; «Et le Seigneur ajoutait tous les jours à l'Assemblée ceux qui devaient être sauvés (*)» (verset 47).

(*) «Ceux qui devaient être sauvés», *των ζωοποιημένων*, c'est une classe de personnes, le résidu d'Israël, que Dieu épargnait, et qu'il ajoutait à l'Assemblée chrétienne.

Après la guérison du boiteux et la seconde prédication de Pierre, a lieu un nouvel et grand accroissement de l'Assemblée: «Plusieurs de ceux qui avaient ouï la parole crurent; et le nombre des hommes se monta à environ cinq mille» (4: 4). La puissance de l'Esprit Saint continue à agir dans les disciples et dans ceux qui sont évangélisés: «Ils furent tous remplis de l'Esprit Saint (après leur prière), et annonçaient la parole de Dieu avec hardiesse... Et les apôtres rendaient avec une grande puissance le témoignage de la résurrection de Jésus Christ; et une grande grâce était sur eux tous» (4: 31, 33). Le résultat est que «des croyants d'autant plus nombreux se joignaient au Seigneur (*), une multitude tant d'hommes que de femmes» (5: 14). Et plus loin, nous voyons que les persécutions exercées contre les apôtres n'arrêtaient pas les progrès de l'évangile; au contraire, car «la parole de Dieu croissait, et le nombre des disciples se multipliait beaucoup dans Jérusalem, et une grande foule de sacrificeurs obéissait à la foi» (6: 7).

(*) Remarquez cette expression. Ce n'était pas à Pierre, ni à Jean, ni aux apôtres, qu'ils se joignaient, mais au Seigneur, le seul vrai centre.

Tous ces convertis, depuis le jour de la Pentecôte, formaient, avec les apôtres et les disciples baptisés du Saint Esprit en ce jour-là, l'Assemblée de Jérusalem, et alors il n'y en avait point d'autre. Mais la volonté de Dieu était que l'évangile de sa grâce et de la gloire de son Fils fût porté au loin, que son salut fût vu jusqu'aux bouts de la terre et que l'Assemblée, dont les premières assises venaient d'être placées, continuât à être édifiée au moyen de pierres vivantes tirées de toutes les nations. Il se servit pour cela des efforts mêmes de l'ennemi. Après la mort du premier martyr, Etienne, «il y eut une grande persécution contre l'assemblée qui était à Jérusalem; et tous furent dispersés dans les contrées de la Judée et de la Samarie... Ceux donc qui avaient été dispersés, allaient çà et là, *annonçant la parole*» (Actes des Apôtres 8: 1, 4). Ils ne pouvaient garder pour eux ce qui remplissait leur cœur; nous les retrouverons plus tard et nous verrons le fruit de leur travail. Ainsi s'accomplissait ce que le Seigneur avait dit: «Vous serez mes témoins à Jérusalem et dans toute la Judée, et dans la Samarie, et jusqu'au bout de la terre» (Actes des Apôtres 1: 8). Israël ne devait plus être le peuple privilégié, seul peuple de Dieu sur la terre. Tous ceux qui croient entrent dans l'Assemblée et en font partie.

Jusqu'alors, comme nous l'avons vu, la bonne nouvelle de la paix n'avait été annoncée qu'à ceux qui étaient près, c'est-à-dire aux Juifs à Jérusalem et en Judée. Maintenant, les limites vont s'étendre et embrasser «ceux qui sont loin», comme le proclamait déjà Pierre: «La promesse (le don de l'Esprit Saint) est à vous et à vos enfants», disait-il, «et à tous ceux qui sont loin, autant que le Seigneur notre Dieu en appellera à lui» (Actes des Apôtres 2: 39).

Les Samaritains sont d'abord introduits, eux avec qui les Juifs n'avaient point de relations, et desquels le Seigneur disait: «Vous adorez vous ne savez quoi» (Jean 4: 9, 22). Chassé par la persécution, «Philippe, étant descendu dans une ville de la Samarie, leur prêcha le Christ. Et les foules étaient attentives... Et quand ils eurent ouï Philippe, qui leur annonçait les bonnes nouvelles touchant le royaume de Dieu et le nom de Jésus Christ, tant les hommes que les femmes furent *baptisés*» (Actes des Apôtres 8: 5, 6, 12). Il était nécessaire que ces nouveaux convertis d'entre un peuple étranger, fussent rattachés au premier centre, Jérusalem, et cela essentiellement à cause des prétentions des Samaritains vis-à-vis des Juifs (Jean 4: 12, 20), et afin que l'unité de l'Assemblée fût maintenue. Aussi ces croyants, bien que baptisés par Philippe, n'avaient-ils pas reçu le Saint Esprit. Alors «les apôtres, qui étaient à Jérusalem, avant appris que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, leur envoyèrent Pierre et Jean, qui, étant descendus, prièrent pour eux, pour qu'ils reçussent l'Esprit Saint car il n'était encore tombé sur aucun d'eux; mais seulement ils avaient été baptisés pour le nom du Seigneur Jésus. Puis ils leur imposèrent les mains, et ils reçurent l'Esprit Saint» (Actes des Apôtres 8: 14-17). Ainsi fut formée la première assemblée dans la Samarie, mais rattachée à celle de Jérusalem. L'unité est maintenue.

Les apôtres, en s'en retournant à Jérusalem, ne restèrent pas inactifs. «Ils évangélisèrent plusieurs villages des Samaritains» (verset 25). Il est intéressant de comparer la grâce qui, par le Saint Esprit, remplissait alors leur âme et les élevait au-dessus de leurs préjugés juifs, avec l'esprit étroit dont ils étaient animés, lorsqu'ils disaient au Seigneur à propos de Samaritains qui ne voulaient pas le recevoir: «Veux-tu que nous disions que le feu descende du ciel et les consume?» (Luc 9: 52-56). Maintenant ils sont entrés dans la pensée de leur Maître, lorsqu'il disait: «Je ne suis pas venu afin de juger le monde, mais afin de sauver le monde» (Jean 12: 47).

Philippe aussi qui, de Samarie, avait été conduit par l'Esprit à Azot, étant parti de cette ville, «évangélisa toutes les villes, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Césarée» (8: 40). Et partout où l'évangile était ainsi annoncé et reçu, des *assemblées locales* se formaient, en dehors des Juifs et des Samaritains, bien que tirées d'entre eux. Nous le voyons par ce verset: «Les *assemblées* donc, par toute la *Judée* et la *Galilée* et la *Samarie*, étaient en paix, étant édifiées, et marchant dans la crainte du Seigneur et elles croissaient par la consolation du Saint Esprit» (9: 31). Pierre va voir les saints qui habitaient Lydde, et là encore, ont lieu de nombreuses conversions. Puis il est appelé à Joppé par les disciples qui s'y trouvaient» (versets 32, 38). Enfin une assemblée chrétienne s'était aussi formée à Damas, dans la Syrie, puisque Saul s'y rend avec des lettres du souverain sacrificateur, afin que «s'il en trouvait quelques-uns qui fussent de *la voie*, il les amenât liés à Jérusalem» (9: 2). Et il en trouve de *la voie*, car «il y avait à Damas un disciple nommé Ananias», lequel dit au Seigneur Jésus, en parlant de Saul: «Il a pouvoir de lier tous ceux *qui invoquent ton nom*» (verset 14). «Ceux qui invoquent ton nom», c'est-à-dire les croyants, qui composaient l'Assemblée. En effet, Saul, après sa conversion, reste «quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas» (verset 19).

D'après ce qui précède, nous voyons combien en peu d'années, neuf ou dix environ, l'Assemblée s'était accrue par l'énergie de l'action du Saint Esprit, et quelle quantité d'assemblées locales s'étaient formées en divers lieux, dans la Judée, la Samarie, la Galilée, et même au delà. Qu'il est beau de contempler l'activité de la grâce de Dieu! L'oeuvre de ces premiers temps nous montre la réalisation de cette parole du Seigneur: «Celui qui croit en moi, fera lui aussi les oeuvres que moi je fais, et il en fera de plus grandes que celles-ci; parce que moi, *je m'en vais au Père*» (Jean 14: 12). La grâce qui alors sauvait et rassemblait les âmes est la même aujourd'hui, le Saint Esprit que Christ a envoyé d'auprès du Père, est encore ici-bas comme en ces temps bénis; que manque-t-il donc pour que nous voyions une plus grande bénédiction? *La foi*, car le Seigneur a dit: «Celui qui *croit* en moi». Que Dieu veuille nous la donner plus entière!

Mais selon les desseins de la grâce de Dieu, l'évangile devait aussi être porté aux nations. Dieu voulait «tirer des nations un peuple pour son nom» (Actes des Apôtres 15: 14), peuple céleste qui n'en ferait qu'un avec les Juifs et les Samaritains convertis. Déjà l'on voit le commencement de cette introduction des nations dans l'Assemblée, dans la conversion de l'officier éthiopien, probablement un prosélyte, à qui Philippe annonça Jésus,

qui fut baptisé, et s'en retourna dans son lointain pays, où sans doute il porta la bonne nouvelle qu'il avait reçue (Actes des Apôtres 8: 26-40).

Mais de même que les Samaritains avaient été introduits dans l'Assemblée par les apôtres, les nations devaient l'être aussi d'une manière officielle, pour ainsi dire, et qui sanctionnait cette introduction. L'autorité apostolique de ceux qui avaient été avec le Seigneur et qu'il avait établis, est toujours reconnue.

A Césarée, Corneille, centurion romain, homme pieux et craignant Dieu avec toute sa maison, déjà préparé par la grâce de Dieu qui avait agi en lui, fait appeler Pierre, pour que celui-ci lui parle du salut. Il agit en suite d'un message que Dieu lui a adressé par le ministère d'un ange. Pierre, averti de son côté par une vision divine qui lui montre que la barrière entre Juifs et gentils est enlevée, se rend à l'invitation de Corneille qui avait réuni ses parents et ses intimes amis pour entendre l'apôtre. Celui-ci leur annonce Jésus et la rémission des péchés par son nom. Ils croient et sont baptisés, après avoir reçu le Saint Esprit qui vient directement sur eux sceller leur foi au Sauveur. La première assemblée des gentils est ainsi formée (Actes des Apôtres 10). Pierre, selon la parole du Seigneur (Matthieu 16: 19), après avoir ouvert la porte du royaume des cieux aux Juifs, vient de l'ouvrir aux nations. Et ces nations, ainsi introduites, participent au même privilège que les croyants juifs ou samaritains. Le Saint Esprit leur est donné. L'assemblée formée à Césarée se retrouve plus tard. Paul monte à Césarée et salue «l'assemblée» (18: 22). Philippe s'y était établi, peut-être après la conversion de Corneille, et, dans un second voyage, Paul l'y retrouve (21: 8).

En même temps que, par le ministère de Pierre, les nations étaient introduites dans l'Assemblée, l'Esprit Saint produisait la même pensée d'annoncer l'évangile à d'autres qu'aux Juifs, en ceux «qui avaient été dispersés par la tribulation survenue à l'occasion d'Etienne». En effet, «quelques-uns étant venus à Antioche, parlaient aussi aux Grecs, annonçant le Seigneur Jésus. Et la main du Seigneur était avec eux (il les approuvait); et un grand nombre ayant cru (la grâce opérant), *se tournèrent vers le Seigneur*» (Actes des Apôtres 11: 19-21). Ainsi Dieu, dans sa grâce, se servait d'instruments humbles et obscurs.

L'assemblée de Jérusalem ne pouvait rester étrangère à cette merveilleuse diffusion de la grâce de Dieu. Elle avait déjà glorifié Dieu à l'occasion de la conversion de Corneille, en voyant les nations introduites dans l'Assemblée de Dieu (verset 18). Et maintenant, le bruit de ce qui s'était passé à Antioche étant «arrivé aux oreilles de l'assemblée qui était à Jérusalem, ils envoyèrent Barnabas pour passer jusqu'à Antioche; lequel y étant arrivé, et ayant vu la grâce de Dieu, se réjouit» (versets 22, 23). Ainsi le lien avec l'assemblée de Jérusalem était affirmé et maintenu. Par le moyen de Barnabas, «homme de bien, et plein de l'Esprit Saint et de foi, une grande foule fut *ajoutée au Seigneur*» (verset 24); non à Barnabas, mais *au Seigneur*, ce qui indiquait le centre autour duquel on se rassemblait et auquel on était lié.

Mais «pour porter le nom du Seigneur devant les nations et les rois, et les fils d'Israël» (9: 15), pour être l'apôtre des nations, Dieu s'était choisi un homme, Saul de Tarse, d'abord blasphémateur du nom de Jésus et persécuteur de l'Assemblée, mais ensuite converti sur le chemin de Damas, où Jésus lui apparut en gloire. Barnabas, voyant l'oeuvre prendre une grande extension à Antioche, va chercher Saul, et là, «pendant un an tout entier, ils se réunirent dans l'assemblée et enseignèrent une grande foule, et ce fut à Antioche premièrement que les disciples furent nommés chrétiens» (11: 25, 26); nom de moquerie sans doute, donné par les païens à ceux qui se réclamaient du nom de Christ.

Une grande assemblée, composée surtout de gentils, s'était ainsi formée à Antioche. De là l'évangile fut porté encore plus loin par l'homme que Dieu avait «mis à part dès le sein de sa mère» (Galates 1: 15). Dans l'assemblée d'Antioche, nous est-il dit, il y avait des prophètes et des docteurs, parmi lesquels Barnabas et Saul. Et «l'Esprit Saint dit: Mettez-moi maintenant à part Barnabas et Saul, pour l'oeuvre à laquelle je les ai appelés... Eux donc, ayant été envoyés par l'Esprit Saint, descendirent à Séleucie, etc.» (13: 1-4). L'Esprit Saint les met à part, l'Esprit Saint les appelle, l'Esprit Saint les envoie; remarquons ce fait; il est de toute importance et explique les merveilleux résultats qui suivent.

Envoyés par le Saint Esprit, Barnabas et Saul vont dans l'île de Chypre et annoncent la Parole. Le proconsul Serge Paul croit, «étant saisi par la doctrine du Seigneur» (verset 12), et sans doute, là aussi, se forment des assemblées. Les apôtres se rendent ensuite à Perge, puis à Antioche de Pisidie. Là, les Juifs, auxquels d'abord ils s'étaient adressés, s'opposant à ce que Paul disait, et blasphémant, lui et Barnabas leur déclarent solennellement: «Puisque vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, voici, nous nous tournons vers les nations». Et «ceux des nations» entendant cela, «s'en réjouirent, et ils glorifièrent la parole du Seigneur, et tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent. Et la parole du Seigneur se répandait par tout le pays» (versets 44-49). «Et les disciples étaient remplis de joie et de l'Esprit Saint» (verset 52). Tous ces croyants qui étaient sauvés, en recevant, avec une joie inconnue au monde, la parole du Seigneur, et qui étaient remplis du Saint Esprit pour les faire jouir de l'amour de Dieu, étaient des pierres vivantes que le Seigneur ajoutait à l'édifice qu'il bâtissait, son Assemblée; par son Esprit, il les établissait sur lui-même, le roc indestructible.

Les apôtres continuèrent leur tournée d'évangélisation parmi les nations, en dépit de toutes les persécutions suscitées par les Juifs. Et le Seigneur, au nom duquel ils étaient partis, à la grâce duquel ils avaient été recommandés, bénissait leurs travaux. A Iconium, «une grande multitude de Juifs et de Grecs crurent» (14: 1). A Derbe, ils font «beaucoup de disciples» (verset 21). Ainsi l'Assemblée s'accroissait parmi les nations, et là aussi, comme en Judée, en Samarie et ailleurs, partout où il y avait des disciples, des assemblées locales étaient établies, expression dans chaque lieu de l'Assemblée universelle. En effet, nous lisons que les apôtres repassant dans les endroits où ils avaient évangélisé, ils leur choisissent «des anciens dans chaque assemblée», et qu'ils «prièrent avec jeûne, et les recommandèrent au Seigneur en qui ils avaient cru» (verset 23).

Revenus à Antioche «et ayant réuni l'assemblée, Paul et Barnabas racontèrent toutes les choses que Dieu avait faites *avec eux*, et comment il avait ouvert aux nations la porte de la foi» (Actes des Apôtres 14: 27). Quels merveilleux résultats! Mais comment s'en étonner? Dieu n'avait pas seulement *été* avec eux, mais il avait *fait* les choses *avec eux*. Ils avaient été *collaborateurs* de Dieu. Les résultats étaient de lui et pour sa gloire. Comme dit Paul, c'était «le labourage de Dieu, l'édifice de Dieu» (1 Corinthiens 3: 9). C'est *lui* qui avait ouvert aux nations la porte de la foi. Quel honneur pour de pauvres êtres comme nous, quel encouragement pour les ouvriers du Seigneur! Là où l'homme s'efface, Dieu travaille avec lui. C'est le secret du vrai service.

L'oeuvre allait s'étendre encore plus parmi les nations et l'Assemblée s'accroître. Mais auparavant, une question importante devait être décidée. Quelle position avaient à prendre les convertis d'entre les nations à l'égard des ordonnances de la loi mosaïque. Devaient-ils y être astreints? La question avait surgi, lorsque «quelques-uns étant descendus de Judée, enseignaient les frères, disant: Si vous n'avez pas été circoncis selon l'usage de Moïse, vous ne pouvez être sauvés» (Actes des Apôtres 15: 1). Eclairés par l'Esprit de Dieu, les apôtres Paul et Barnabas s'opposaient à un tel enseignement qui n'avait pas de fondement dans la parole de Dieu et qui renversait l'évangile. Mais la question ne pouvait être tranchée dans une assemblée locale d'entre les nations. L'Assemblée naissante aurait couru le danger d'être divisée; un schisme aurait pu s'ensuivre. L'unité avec l'assemblée de Jérusalem et les assemblées d'entre les Juifs devait être maintenue. D'ailleurs, c'était à Jérusalem qu'était l'autorité apostolique; là étaient les apôtres, les fondements, qui avaient reçu du Seigneur la promesse spéciale d'être conduits par l'Esprit dans toute la vérité (Jean 16: 13). Là se trouvait Pierre qui, suivant ce que le Seigneur lui avait confié, avait ouvert aux nations l'entrée du royaume des cieux (Matthieu 16: 19; Actes des Apôtres 10), et que «Dieu avait choisi», dit-il, «afin que par ma bouche les nations ouïssent la parole de l'évangile, et qu'elles crussent» (15: 7). Envoyés par l'assemblée d'Antioche, Paul et Barnabas et quelques autres frères allèrent «à Jérusalem vers les apôtres et les anciens pour cette question» (verset 2). Nous pouvons admirer ici les soins du Seigneur pour son Assemblée. Il donne la sagesse et la patience aux saints à Antioche, et l'esprit de dépendance à ses deux serviteurs. L'assemblée d'Antioche ne montre point de hâte pour décider, et Paul et Barnabas ne se prévalent point de leur autorité.

L'affaire est ainsi portée devant l'assemblée de Jérusalem. Après une grande discussion, Pierre rappelle comment sans circoncision, ni aucune cérémonie légale, Dieu a mis son sceau sur les gentils qui avaient cru, «leur ayant donné l'Esprit Saint», dit-il, «comme à nous-mêmes; et il n'a fait aucune différence entre nous et eux, ayant purifié leurs coeurs par la foi. Pourquoi donc tentez-vous Dieu, en mettant sur le cou des disciples un joug que ni nos pères, ni nous n'avons pu porter? Mais par la grâce du Seigneur Jésus, nous croyons être sauvés de la même manière qu'eux aussi» (versets 8-11). Par ces paroles, Pierre montre l'abolition pour les Juifs eux-mêmes du joug écrasant des cérémonies légales. Combien plus n'en était-il pas ainsi pour les nations! C'était tenter Dieu que de le leur

imposer. La grâce avait mis fin à la loi; tous étaient sur un même pied comme pécheurs, tous étaient sauvés de la même manière par le même et unique Sauveur. A ce témoignage que Pierre montre comme étant celui de Dieu par le Saint Esprit, Jacques ajoute celui de la parole de Dieu, et conclut en disant que l'on ne doit pas «inquiéter ceux des nations qui se tournent vers Dieu» (versets 14-19).

Le résultat de cette discussion si importante fut donc celui-ci: «Il sembla bon aux apôtres et aux anciens, avec toute l'assemblée, de choisir parmi eux des hommes, et de les envoyer à Antioche avec Paul et Barnabas: savoir Judas, appelé Barsabbas, et Silas, hommes d'entre ceux qui tenaient la première place parmi les frères. Et ils écrivirent par leur main en ces termes: Les apôtres et les anciens et les frères, aux frères d'entre les nations qui sont à Antioche et en Syrie et en Cilicie: Salut! Comme nous avons ouï dire que quelques-uns, qui sont sortis d'entre nous, vous ont troublés par des discours, bouleversant vos âmes, disant qu'il faut être circoncis et garder la loi (auxquels nous n'avons donné aucun ordre), il nous a semblé bon, étant tous d'accord, de choisir parmi nous des hommes, et de les envoyer vers vous, avec nos bien-aimés Barnabas et Paul, hommes qui ont exposé leurs vies pour le nom de notre Seigneur Jésus Christ. Nous avons donc envoyé Judas et Silas, qui vous annonceront de bouche les mêmes choses. Car il a semblé bon au Saint Esprit et à nous de ne mettre sur vous aucun autre fardeau que ces choses-ci qui sont nécessaires: qu'on s'abstienne des choses sacrifiées aux idoles, et du sang, et de ce qui est étouffé, et de la fornication».

La question est donc tranchée: «les frères d'entre les nations» sont reconnus par «les frères» d'entre les Juifs, comme jouissant des mêmes privilèges que ceux-ci, sans avoir à être circoncis et à garder la loi. Les choses dont il est nécessaire de s'abstenir sont celles qui sont contraires à l'autorité du seul vrai Dieu, qui ne saurait avoir de rapport avec les idoles, à l'ordre établi par ce Dieu créateur au commencement, quant aux relations entre l'homme et la femme, et à une défense faite à Noé. Les nations ignoraient ces choses; il fallait qu'elles leur fussent présentées.

Les saints à Antioche furent consolés et réjouis par la lettre des apôtres et de l'assemblée de Jérusalem. A partir de ce moment aussi, il semble que l'activité de Paul, «l'apôtre de l'incirconcision», redouble (voyez. Galates 2: 7-9). Après être resté quelque temps à Antioche, «enseignant et annonçant, avec plusieurs autres aussi, la parole du Seigneur», il fit choix de Silas pour l'accompagner et parcourut «la Syrie et la Cilicie, fortifiant les assemblées» (versets 35, 40, 41). Partout où ils passaient, ils remettaient aux saints, pour les garder, «les ordonnances établies par les apôtres et les anciens qui étaient à Jérusalem». Ainsi, d'une part, étaient maintenus le lieu entre les assemblées et l'unité de l'Assemblée; et, d'un autre côté, la bouche des docteurs judaïsant était fermée. Aussi «les assemblées étaient affermiées dans la foi et croissaient en nombre chaque jour» (16: 4, 5).

Paul et Silas visitèrent les assemblées de Derbe, de Lystre et d'Iconium, et là Paul s'adjoignit un nouveau compagnon dans la personne de Timothée, qu'il appelle son enfant bien-aimé. Puis ils traversèrent la Phrygie et la Galatie, et voulaient poursuivre plus loin

leurs travaux en Asie. Mais la pensée de Dieu était que l'évangile fût porté dans une autre contrée et que les limites de l'Assemblée s'étendissent encore. Dieu visitait «les nations pour en tirer un peuple pour son nom» (15: 14). L'*Esprit Saint*, qui les conduisait, *empêcha* les envoyés du Seigneur d'annoncer la parole en Asie, et lorsqu'ils voulurent se rendre en Bythinie, l'Esprit de Jésus ne le leur permit pas (16: 6, 7). Quelle grâce pour eux d'avoir ce guide infallible dont ils n'avaient qu'à suivre les directions!

En suite d'une indication divine, Paul et ses compagnons sont conduits en Europe où bientôt, malgré les persécutions la plupart du temps suscitées par les Juifs, des assemblées chrétiennes s'établissent en nombre d'endroits: à Philippes, où Lydie et le geôlier ayant cru, sont baptisés avec leur maison (16: 15, 33); à Thessalonique, où «quelques-uns (des Juifs) furent persuadés et se joignirent à Paul et à Silas, avec une grande multitude de Grecs qui servaient Dieu (*), et des femmes de premier rang en assez grand nombre» (17: 4); à Bérée, où «plusieurs crurent, et des femmes grecques de qualité, et des hommes aussi, en assez grand nombre» (verset 12); à Athènes, où «quelques hommes crurent, entre lesquels était Denys, l'Aréopagite, et une femme nommée Damaris, et d'autres avec eux» (verset 34); à Corinthe, où «Crispus, chef de synagogue, crut au Seigneur avec toute sa maison; et plusieurs des Corinthiens, ayant ouï Paul, crurent et furent baptisés» (18: 8).

(*) Des prosélytes.

Paul retourne en Asie, et va à Ephèse avec Priscille et Aquilas qui s'y arrêtent. Là aussi, la parole de Dieu atteint les coeurs et une assemblée chrétienne y est formée. Après un voyage, Paul y revient et annonce l'évangile durant deux années, «de sorte que tous ceux qui demeuraient en Asie ouïrent la parole du Seigneur, tant Juifs que Grecs». Pendant son absence, Apollos, Juif d'Alexandrie, homme éloquent, puissant dans les Ecritures et ayant déjà quelque connaissance de la voie du Seigneur, était venu à Ephèse et s'était mis à parler dans la synagogue. Les faiseurs de tentes, Aquilas et Priscille, l'ayant entendu, reconnurent qu'il manquait quelque chose à son enseignement. En effet, il ne connaissait que le baptême de Jean. Ces deux fidèles chrétiens le prirent chez eux, «et lui expliquèrent plus exactement la voie de Dieu». Recommandé par les frères d'Ephèse, Apollos se rend en Achaïe, où «il contribua beaucoup par la grâce à l'avancement de ceux qui avaient cru» (18: 18, 19, 24-28; 19: 1-10).

En continuant notre revue du livre des Actes, nous trouvons des assemblées dans la Troade, d'où Paul s'était embarqué pour aller en Europe (16: 8, 11). Paul se rendant à Jérusalem s'y arrête, et se trouve dans l'une de ces assemblées «le premier jour de la semaine», où les disciples étaient «assemblés pour rompre le pain» (20: 6, 7). Il existait des assemblées à Tyr, à Ptolémaïs, à Sidon (21: 4, 7; 27: 3), et lorsque Paul, prisonnier du Christ, aborde à Pouzzoles, en Italie (28: 13, 14), il y trouve «des frères»; puis, approchant de Rome, «les frères», qui habitaient la grande ville impériale, «vinrent au-devant de nous», dit l'auteur des Actes, jusqu'au Forum d'Appius et aux Trois-Tavernes; et Paul, les voyant, rendit grâce à Dieu et prit courage» (verset 15).

Nous voyons, d'après cette courte esquisse de l'histoire de l'Assemblée dans les Actes, quelle extension elle avait prise en moins de trente années. Les fondements en étaient les apôtres, à qui la révélation des pensées de Dieu avait été donnée (Jean 14: 26; 16: 13), qui avaient été envoyés par Christ (Jean 15: 16; 17: 18), et avaient reçu de la puissance, par le Saint Esprit, pour être les témoins du Seigneur jusqu'au bout de la terre (Actes des Apôtres 1: 8). Mais le *roc*, l'unique fondement sur lequel tout repose, était *Christ*, le Fils du Dieu vivant, et, suivant sa déclaration, l'Assemblée, par le moyen des instruments qu'il employait et sous l'énergique action du Saint Esprit, s'édifiait sur cette assise inébranlable.

Ainsi, dans les divers lieux où l'évangile avait été annoncé, des âmes, soit d'entre les Juifs, soit d'entre les nations, saisies par la puissance de la parole de Dieu appliquée par le Saint Esprit, avaient été converties, étaient sorties du *judaïsme* et du *paganisme*, et faisaient partie dès lors de l'Assemblée chrétienne.

Après cet aperçu historique, examinons quelques points relatifs à l'enseignement des serviteurs de Dieu envoyés pour prêcher l'évangile, et à l'introduction dans l'Assemblée de ceux qui recevaient leur parole.

Ce qu'annonçaient les apôtres et les autres serviteurs du Seigneur est appelé «la parole» (Actes des Apôtres 4: 4; 11: 19). C'était la parole par excellence, parce que, bien que sortant de la bouche d'hommes semblables aux autres, c'étaient les pensées de Dieu communiquées par l'Esprit Saint, qu'ils exprimaient à leurs auditeurs en paroles enseignées de l'Esprit (1 Corinthiens 2: 11-13). C'est ainsi que nous nommons par abréviation «la Parole», l'ensemble des saints écrits inspirés de Dieu.

Mais ce que les envoyés du Seigneur prêchaient est souvent désigné d'une manière plus distincte, comme n'étant pas un produit de leur propre esprit, mais comme venant de Dieu. Ils annoncent «la parole *de Dieu*», «la parole *du Seigneur*» (Actes des Apôtres 4: 31; 8: 14; 13: 48, 49). Et c'est ainsi que Paul peut dire: «Je n'ai mis aucune réserve à vous annoncer *tout le conseil* de Dieu» (20: 27), tout ce que Dieu avait dans ses pensées en faveur de l'homme.

Aussi relativement aux pécheurs, auxquels s'adressait la parole de Dieu, elle était «*la parole de sa grâce*», «les *bonnes nouvelles* touchant le royaume de Dieu et le nom de Jésus Christ»; c'était «l'évangile (la bonne nouvelle) de la grâce de Dieu» (Actes des Apôtres 14: 3; 8: 12; 20: 24); de cette grâce qui descend du cœur de Dieu vers le plus vil, le plus misérable pécheur, pour lui apporter la paix et le salut. C'est pourquoi, l'ange qui ouvre les portes de la prison à Pierre et à Jean, leur dit: «Annoncez au peuple toutes *les paroles de cette vie*», de cette vie éternelle et divine que communiquait l'Esprit Saint à ceux qui croyaient. Paul aussi nomme ce qu'il annonce «*la parole de ce salut*» (Actes des Apôtres 13: 26), de ce salut qui consiste dans la rémission des péchés pour Israël, sans doute, mais aussi pour quiconque croit au Seigneur Jésus.

Et si nous demandons quel était l'objet de la prédication, ce qui était présenté par la parole, dans l'évangile de la grâce, nous trouvons que l'unique et glorieux thème, c'est CHRIST, Christ mort, ressuscité et exalté à la droite de Dieu (Actes des Apôtres 10: 39-41; 13: 28-30); c'est Jésus crucifié mais fait Seigneur et Christ (Actes des Apôtres 2: 23, 24, 32, 36); c'est Jésus, le saint et le juste, le prince de la vie, mis à mort par des mains iniques, mais glorifié par Dieu, et devant revenir pour le rétablissement de toutes choses (3: 13-15, 21). Celui que les apôtres annoncent, c'est «Jésus le Nazaréen», la «pierre méprisée» par ceux qui bâtissaient, mais «devenue la pierre angulaire», et le seul en qui se trouve le salut, «car il n'y a pas d'autre nom sous le ciel, qui soit donné aux hommes, par lequel il nous faille être sauvés» (4: 10-12). Quel nom glorieux! C'est celui qui est au-dessus de tout autre, de même que la personne qui le porte est au-dessus de tout (Philippiens 2: 9-11; Ephésiens 1: 20-22). Cette personne adorable, un homme méprisé, souffrant et crucifié sur la terre, mais ressuscité et glorifié maintenant dans le ciel, est, en même temps, «LE FILS DE DIEU». C'est sous ce titre que Saul de Tarse, aussitôt après sa conversion, prêche Jésus dans les synagogues. Il est «le Seigneur de tous», Juifs et Grecs; il est celui que Dieu «a établi juge des vivants et des morts» (Actes des Apôtres 9: 20; 10: 36, 42). «Il doit juger en justice la terre habitée» (17: 31).

En annonçant les souffrances, la mort et la gloire de Christ, les serviteurs de Dieu proclamaient aussi les grandes bénédictions que le Seigneur est venu apporter aux hommes coupables et perdus, le fruit de sa mort et de sa résurrection, ce que lui seul, comme homme et Fils de Dieu, pouvait nous obtenir. C'était, en premier lieu, *la rémission des péchés et le salut* (Actes des Apôtres 2: 38; 4: 12; 5: 31; 10: 43; 13: 38; 16: 31; 26: 18). La seconde bénédiction, résultat de l'exaltation de Christ à la droite de Dieu, était *le don du Saint Esprit*, que lui-même avait reçu du Père et répandu sur les siens le jour de la Pentecôte, et qui est promis, dit l'apôtre Pierre, à tous ceux que Dieu appelle à lui (Actes des Apôtres 2: 33, 38). Ne sont-ce pas là aussi les bénédictions qu'ont à annoncer les évangélistes?

En même temps, les apôtres indiquaient à leurs auditeurs, Juifs ou gentils, le chemin pour la réception, la possession et la jouissance de ces précieux privilèges. C'étaient «la repentance envers Dieu et la foi au Seigneur Jésus Christ» (Actes des Apôtres 20: 21). A la question anxieuse des Juifs saisis de componction, lorsque Pierre leur a montré que Dieu a fait Seigneur et Christ, Jésus qu'ils ont crucifié, l'apôtre répond: «Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ, en rémission des péchés» (Actes des Apôtres 2: 37, 38). Recevoir le baptême au nom de Jésus Christ, c'était faire acte de soumission à Christ. «Repentez-vous donc et vous convertissez», dit le même apôtre dans sa seconde prédication (3: 19). Et Paul, s'adressant aux Athéniens, leur dit: «Dieu ordonne aux hommes que tous, en tous lieux, ils se repentent» (Actes des Apôtres 17: 30). Mais ce n'est pas la repentance qui sauve l'âme; c'est la parole de Dieu, c'est Christ reçu dans le coeur par la foi. Aussi les apôtres, et Paul en particulier, insistent-ils sur ce point. Pierre, s'adressant à ses auditeurs juifs, leur avait prêché la repentance. A Corneille et à ses amis,

il dit: «Tous les prophètes lui (à Christ) rendent témoignage que, par son nom, quiconque *croit* en lui, reçoit la rémission des péchés» (Actes des Apôtres 10: 43). Et Paul, à Antioche de Pisidie, proclame: «Sachez donc, frères, que, par lui, vous est annoncée la rémission des péchés, et que de tout ce dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse, quiconque *croit* est justifié par lui» (Actes des Apôtres 13: 38, 39). Et au geôlier de Philippes, s'écriant: «Que faut-il que je fasse pour être sauvé?» il répond simplement avec Silas: «*Crois* au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta maison» (16: 30, 31). Aux nations était annoncée la parole de l'évangile, afin qu'elles *crussent*, et Dieu purifiait «leurs coeurs par la foi» (15: 7-9). La foi en Christ donnait la rémission des péchés et une part avec les sanctifiés (26: 18).

L'objet de la prédication dans ces premiers temps était donc la personne divine et l'oeuvre de Christ, et le résultat, pour ceux qui croyaient, était la rémission des péchés et le don du Saint Esprit. Les choses ont-elles changé? Y aurait-il un autre Christ et un autre moyen de salut? Les bénédictions d'alors ne sont-elles pas celles dont les hommes d'à présent ont besoin?

Lorsque des âmes avaient ainsi reçu la parole de la grâce, individuellement, elles étaient sauvées et jouissaient des effets bénis de la présence du Saint Esprit, qui était la part de tous les croyants. Nombre de passages établissent ce dernier point si important. Ce ne sont pas seulement les apôtres et les disciples rassemblés le jour de la Pentecôte qui reçoivent l'Esprit Saint, «à *vous* est la promesse», dit Pierre aux Juifs, «et à *vos enfants*, et à *tous ceux qui sont loin*, autant que le Seigneur, notre Dieu, en appellera à lui» (Actes des Apôtres 2: 39). Ananias apportant à Saul l'heureux message du salut de la part du Seigneur, lui dit: «Le Seigneur... m'a envoyé pour que tu recouvres la vue, et que tu sois rempli de l'Esprit Saint» (9: 17). Quand les Samaritains ont cru, les apôtres Pierre et Jean prient pour eux, afin qu'ils reçoivent le Saint Esprit, et dès que les gentils, chez Corneille, ont entendu et reçu la parole qui leur annonce la rémission des péchés par la foi en Christ, le Saint Esprit tombe sur eux tous (Actes des Apôtres 8: 15, 17; 10: 43, 44).

On considérait donc la jouissance de ce don du Saint Esprit comme le privilège et la caractéristique du chrétien, et l'on n'estimait pas comme étant de Christ celui qui ne l'avait pas reçu. Aussi la première chose que fait Paul, en rencontrant à Ephèse certains disciples, est-elle de leur demander: «Avez-vous reçu l'Esprit Saint après avoir cru?» (19: 2). Pierre peut dire: «Nous lui sommes témoins de ces choses, ainsi que l'Esprit Saint que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent» (5: 32; comparez Jean 15: 26, 27). Et c'était ce don commun à tous qui effaçait la distinction entre Juifs, Samaritains et gentils (Actes des Apôtres 11: 15; 15: 8). Nous verrons plus loin quels étaient les effets produits par l'habitation du Saint Esprit dans l'Assemblée et dans les croyants individuellement, car c'était une puissance active; mais nous avons, de nos jours, à bien retenir ce fait capital, oublié ou méconnu, que l'Esprit Saint demeurant sur la terre, dans l'Assemblée et dans le croyant, est le caractère distinctif et permanent du christianisme: «Je prierai le Père, et il vous donnera un autre Consolateur, pour être avec vous éternellement, l'Esprit de vérité»; telles sont les paroles du Seigneur à ses disciples, avant de les quitter (Jean 14: 16, 17).

Les personnes ainsi converties, sauvées et purifiées par la foi au Seigneur Jésus, et en qui habitait le Saint Esprit, étaient par là même ajoutées à l'Assemblée; elles en faisaient partie: mais ce fait, dans son sens moral, est exprimé ainsi: «Le Seigneur *ajoutait* à l'Assemblée»; «les croyants se *joignaient* au Seigneur»; «une grande foule fut *ajoutée* au Seigneur» (Actes des Apôtres 2: 47; 5: 14; 11: 24). Le Seigneur ajoutait les pierres vivantes les unes aux autres; c'est lui qui bâtissait *son* Assemblée, et elles étaient ainsi jointes, unies, ajoutées au Seigneur lui-même, par l'Esprit Saint qui les formait et les animait. Quant à l'introduction visible dans l'Assemblée, le signe extérieur en était le *baptême* au nom ou pour le nom du Seigneur Jésus, que recevaient ceux qui avaient cru et qui se rattachaient à lui sur le terrain de sa mort et de sa résurrection (Actes des Apôtres 2: 38, 41; 19: 5).

La vie des croyants rendait témoignage devant tous de la réalité de leur foi et de la présence et de l'action de l'Esprit Saint *en eux*. C'était une vie nouvelle, en contraste complet avec celle du monde, soit juif, soit païen. L'amour, le dévouement, l'absence d'égoïsme, un détachement complet des choses terrestres, la caractérisaient. Ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme. Une joie pure remplissait leurs esprits, et les plus simples actes de leur vie étaient comme sanctifiés par les nouveaux sentiments qui animaient leurs cœurs (Actes des Apôtres 2: 44-46; 4: 32, 34). Si nous n'avons pas dans les Actes un tableau semblable de la vie nouvelle chez les croyants d'entre les gentils, nous avons au moins un trait, qui nous montre que le même amour agissait en eux. L'assemblée à Antioche, apprenant que les frères de Judée étaient exposés à souffrir d'une famine qui sévissait, résolurent de leur envoyer un secours (Actes des Apôtres 11: 27-30). Ils témoignaient ainsi que Juifs et gentils étaient désormais une même famille, un seul corps. Des exemples individuels, tels que ceux de Tabitha, de Lydie et du geôlier, font aussi voir que la foi produisait son fruit d'amour dans les âmes. Et l'on peut voir en plusieurs endroits, avec quelle ardente et tendre affection on accueillait Paul et ses compagnons.

Entre eux, les croyants se nommaient *saints*, consacrés à Dieu; *frères*, comme appartenant à la famille dont Dieu est le Père; *fidèles*, comme ayant cru au Seigneur Jésus et lui restant attachés.

Nous n'avons que peu de détails relativement à leur culte. Deux passages significatifs nous montrent cependant que la cène, la fraction du pain, en était l'élément principal, chez les Juifs convertis, comme chez ceux des nations qui avaient cru. «Ils persévéraient», est-il dit, «dans la doctrine et la communion des apôtres, dans *la fraction du pain* et les prières» (Actes des Apôtres 2: 42). Voilà ce qui se passait chez les croyants à Jérusalem. Quant aux chrétiens des nations, voici ce que nous lisons: «Et le premier jour de la semaine, lorsque nous étions rassemblés pour *rompre le pain*» (20: 7). L'auteur des Actes mentionne ce fait, non comme une chose extraordinaire, mais comme étant habituel. Remarquons sur ce verset, en premier lieu, que le but du rassemblement était la fraction du pain. Entendre Paul, quelque précieux que ce fût, n'était qu'un incident. Secondement, il n'est plus question du sabbat; il est mis de côté. C'est le jour glorieux qui rappelle la résurrection du Seigneur, et ainsi la nouvelle vie et la nouvelle position donnée aux croyants par le triomphe

de Christ sur Satan et la mort, c'est ce jour-là que l'Assemblée, conduite par l'Esprit, a mis à part pour rendre culte. Ce n'est pas le jour de la mort du Seigneur, bien qu'on la rappelle comme le fondement de toute bénédiction et qu'on l'annonce, mais c'est la vie que sa mort nous a acquise et sur le terrain où nous introduit sa résurrection.

A ce culte se joignent les prières, soit ensemble, soit individuelles, et dans les circonstances diverses de la vie. En parcourant le livre des Actes, on ne peut qu'être frappé de voir la place que la prière occupe chez ces premiers croyants, et l'exemple donné à cet égard par les apôtres. «Ils persévéraient... dans les prières». Persécutés, objets de la haine et des menaces des Juifs incrédules, «ils élevèrent d'un commun accord leur voix à Dieu» (Actes des Apôtres 4: 24). Et voyez comment Dieu leur répond. Dieu veuille nous donner quelque chose de cette foi et de cette ferveur! Pierre est mis en prison; gardé sûrement, il n'a à attendre que la mort. «*Mais* l'assemblée faisait d'instantes prières à Dieu pour lui» (12: 5, 12). Ici encore, quelle merveilleuse réponse Dieu accorde à leurs supplications! Paul va quitter les anciens d'Ephèse; il les a recommandés à Dieu et à la parole de sa grâce; il leur a dit qu'ils ne verraient plus son visage; il les a exhortés à être vigilants; mais, avant les derniers adieux, «il se mit à genoux, et pria avec eux tous» (20: 36). Il fait la même chose avec l'assemblée de Tyr: «Et *tous* nous accompagnèrent avec *femmes* et *enfants* jusque hors de la ville; et nous étant mis à genoux sur le rivage, nous priâmes» (21: 5). Quels tendres liens les unissaient; point de sécheresse dans ces coeurs; mais l'amour vrai et pur, découlant de sa source divine. Les anciens d'Ephèse «versaient tous beaucoup de larmes, et se jetant au cou de Paul, ils le couvraient de baisers, étant surtout peinés de la parole qu'il leur avait dite, qu'ils ne verraient plus son visage». Et à Tyr, «après nous être embrassés les uns les autres, nous montâmes sur le navire» (20: 37, 38; 21: 6).

Si nous suivons les apôtres dans leur ministère, de même qu'eux et les croyants dans leur vie privée, nous verrons quelle grande place a la prière. Les apôtres prient avant d'établir les sept serviteurs (diacres), et cela afin de persévérer «dans la prière et le service de la parole» (Actes des Apôtres 7). Pierre et Jean «prièrent» pour que les Samaritains convertis «reçussent l'Esprit Saint». Pierre prie pour que Tabitha soit ramenée à la vie. Paul et Barnabas n'établissent les anciens dans chaque assemblée qu'après avoir jeûné et prié (8: 15; 9: 40; 14: 23). Les mêmes apôtres, partant pour leur voyage missionnaire, envoyés par le Saint Esprit, sont accompagnés par les prières de l'assemblée (13: 3). Nous savons quels magnifiques résultats eut leur travail. Paul et Silas, en prison, sont en prières sur le minuit, chantant les louanges de Dieu (16: 25). Voyez la réponse divine. La terre tremble, les portes s'ouvrent, et le geôlier et sa maison reçoivent l'évangile.

C'est dans cette dépendance constante de Dieu, dans cette confiance en lui pour être exaucés, dans cette vie de proximité avec le Seigneur, que l'Assemblée puisait sa joie et sa force, et marchait de conquête en conquête, en dépit de l'opposition du monde juif et païen.

Un troisième point à considérer dans les premières assemblées chrétiennes se rapporte à leur activité au dehors par l'évangélisation, et à l'édification des saints par

l'enseignement et l'exhortation. On peut remarquer dans les discours qui nous ont été conservés dans les Actes, quel était le caractère de l'évangélisation. C'était un enseignement et non un appel aux sentiments, ou la recherche d'une action sur les sens, comme on le voit souvent de nos jours. La personne de Christ, les faits de la rédemption, le conseil de Dieu, le moyen de salut pour l'homme pêcheur, voilà ce qui est exposé, appuyé sur l'Écriture, lorsqu'il s'agit des Juifs. Quelquefois, quand les évangélistes s'adressent aux païens, les grandes vérités relatives à la création et à la providence divine sont rappelées, mais toujours pour arriver en dernier lieu à Christ (voyez Actes des Apôtres 2; 3; 4; 5; 7; 10; 13; 14; 17). L'Esprit Saint appliquait la parole aux consciences, en même temps que la mission divine des envoyés de Dieu était confirmée par des miracles. Sans doute, les serviteurs de Dieu exhortaient et conjuraient leurs auditeurs de se repentir, de se sauver du milieu d'une génération perverse, de ne pas mépriser la parole de salut qui leur était offerte, mais l'évangile qu'ils présentaient était bien les faits divins relatifs à Christ.

Les saints dans les assemblées étaient enseignés et édifiés par les apôtres et prophètes et par les docteurs. Après leur conversion, les fidèles à Jérusalem persévéraient dans «la doctrine des apôtres» (2: 42). Barnabas, à Antioche, exhorte les nouveaux convertis à rester attachés au Seigneur. Ensuite, il va chercher Paul et, revenus à Antioche, «ils se réunirent dans l'assemblée et enseignèrent une grande foule» (Actes des Apôtres 11: 23, 26). En revenant de leur tournée d'évangélisation, Barnabas et Paul fortifient les âmes des disciples, les exhortent à persévérer dans la foi et les avertissent. Ainsi les assemblées étaient afferemies dans la foi. Nous voyons aussi Apollos contribuer beaucoup, par la grâce, par son enseignement, à l'avancement de ceux qui avaient cru. Dans la Troade, Paul fait un long discours. Ce n'était pas pour évangéliser, mais pour instruire et édifier, puisque c'étaient les disciples qui se trouvaient réunis.

Ce que nous venons de dire, nous conduit naturellement à envisager la question du ministère dans ces primitives assemblées. Nous y voyons des apôtres, des prophètes, des docteurs et des évangélistes (Actes des Apôtres 2: 37; 14: 4, 14; 13: 1; 15: 32; 21: 10, 8). Ceux qui sont nommés «les douze», étaient les apôtres établis directement par le Seigneur Jésus lorsqu'il était sur la terre, sauf Matthias dont nous connaissons l'élection. Mais d'autres, comme Paul et Barnabas, étaient aussi apôtres. Sous l'action du Saint Esprit et sans aucun appel, ni consécration humaine, des dons divers surgissaient dans l'Assemblée, soit pour l'évangélisation au dehors, soit pour l'édification au dedans. Etienne avait bien été choisi pour servir aux tables, mais nous le voyons aussitôt après «plein de grâce et de puissance», par l'Esprit Saint, faisant parmi le peuple des prodiges et de grands miracles. Et il ne se bornait pas à ces actes de puissance; il prêchait aussi l'évangile, et ceux qui s'opposaient à lui ne pouvaient pas résister à la sagesse et à l'Esprit par lequel il parlait (Actes des Apôtres 6). Philippe, *l'évangéliste*, était aussi un des sept serviteurs; il va évangélisant çà et là, où le Seigneur, par l'Esprit, le conduit. Il n'avait pas reçu, pour cela, une mission de la part des hommes. Ce ne sont pas les apôtres, restés à Jérusalem, qui l'ont envoyé, comme cela ressort évidemment des versets 4 et 5 du chapitre 8 des Actes. Et Paul,

qui l'a établi pour apôtre? Le Seigneur, directement du ciel. Il était «un vase d'élection», choisi de Dieu pour porter son nom «devant les nations et les rois, et les fils d'Israël». Aussitôt après sa conversion, on le voit, sans ordination, consécration ou autorisation quelconque, prêcher dans les synagogues. Arrivé à Jérusalem, accueilli par Barnabas, qui le mène aux apôtres, ceux-ci ne lui confèrent rien; ils le reconnaissent comme ouvrier du Seigneur, parlant ouvertement au nom du Seigneur Jésus, duquel il avait reçu sa mission (Actes des Apôtres 9). Il était évangéliste, et prophète, et docteur, avant «d'avoir été envoyé», avec Barnabas, non par l'assemblée d'Antioche, mais «par l'Esprit Saint», pour une mission spéciale parmi les nations (Actes des Apôtres 13: 1-4). Et ceux qui avaient été dispersés par la persécution, de qui ont-ils reçu autorité pour annoncer l'évangile? Apollos est converti, et aussitôt «il parle et enseigne diligemment les choses qui concernaient Jésus». Instruit plus exactement, il continue à enseigner. Mais qui l'avait formé et envoyé pour cela? N'est-ce pas le Seigneur lui-même?

Nous le voyons donc: les dons sont du Seigneur; ils s'exercent librement sous son autorité et sous la direction de l'Esprit Saint. Nulle trace d'ordination, ni d'un clergé quelconque, bien que l'autorité apostolique des douze soit reconnue. Un évangéliste est envoyé par l'Esprit Saint; un docteur va où le Seigneur le conduit, il n'a nul besoin de consécration de la part d'un corps constitué quelconque. En est-il de même aujourd'hui?

Nous avons vu que là où des âmes avaient été sauvées par la réception de l'évangile, elles étaient rassemblées autour du Seigneur, «jointes ou ajoutées au Seigneur», et formaient dans ce lieu une *assemblée* distincte, au milieu, mais en dehors, et du paganisme et du judaïsme. Ces assemblées étaient, dans chaque localité, l'expression de l'unique *Assemblée de Dieu*, rachetée par le sang de son Fils (Actes des Apôtres 20: 28). Et s'il y avait peut-être dans de grandes villes, comme Jérusalem, plusieurs lieux de réunion, il n'y avait cependant qu'une *seule assemblée* (Actes des Apôtres 15: 4, 22). Il en était de même à Ephèse (Actes des Apôtres 20: 17), à Antioche (13: 1; 14: 27). Un lien étroit unissait toutes ces assemblées, et leur unité était reconnue et affirmée d'une manière pratique. Nous en avons la preuve dans le fait que l'assemblée d'Antioche envoie Paul et Barnabas à l'assemblée de Jérusalem, soit pour apporter des dons, soit pour résoudre une question de doctrine (Actes des Apôtres 11: 30; 15). Nous en avons une autre preuve dans la recommandation écrite donnée à Apollos par les frères d'Ephèse, pour les frères des assemblées d'Achaïe. Un chrétien voyageant ainsi avec une lettre de recommandation adressée à l'assemblée de tel ou tel endroit, n'avait donc aucune difficulté pour savoir à qui la remettre, car il n'y avait là qu'une *assemblée*. De même un converti, soit Juif ou païen, savait avec qui se réunir pour rendre culte à Dieu et sur quel terrain se placer pour cela. Il n'avait pas à se demander: Où irai-je? Dans quelle réunion me rendre? A quelle congrégation me joindre? Il n'y avait dans un endroit qu'une *seule assemblée de Dieu*, totalement distincte du monde.

Au commencement, à Jérusalem, sept hommes furent choisis pour s'occuper des distributions des secours aux nécessiteux de l'assemblée. C'est la seule mention faite *dans*

les Actes de cette charge de «diacres» ou serviteurs. Il en est question dans les épîtres (Philippiens 1: 1; 1 Timothée 3). Remarquons seulement, sur le chapitre 6 des Actes, que si c'est l'assemblée qui choisit les diacres, ce furent les *apôtres* qui les établirent.

Une autre charge est mentionnée dans les Actes. C'est celle d'*anciens*. Ce nom dans les évangiles est appliqué aux chefs civils et religieux des Juifs. Nous les trouvons dans l'assemblée de Jérusalem, sans que rien nous soit dit de la manière dont ils furent établis (Actes des Apôtres 11: 30; 15: 2, 4, 6, 22, 23). Les apôtres Paul et Barnabas, en revenant de leur premier voyage missionnaire, établissent des anciens dans chaque assemblée formée dans les localités où ils avaient passé (Actes des Apôtres 14: 23). Et nous pouvons conclure du fait qu'il s'en trouvait aussi à Ephèse (Actes des Apôtres 20: 17), que c'était une charge existant dans les assemblées des nations, aussi bien que dans celles sorties du judaïsme. Mais remarquons encore ici que ce sont les apôtres qui les établissent, ou, comme le dit Paul dans son discours d'adieu aux anciens d'Ephèse, c'était «l'Esprit Saint» qui les avait établis (Actes des Apôtres 20: 28). Ce dernier passage nous montre aussi quel devoir incombait à leur charge: «Prenez garde à vous-mêmes», dit l'apôtre, «et à tout le troupeau sur lequel l'Esprit Saint vous a établis *surveillants*, pour paître l'assemblée de Dieu, qu'il a acquise par le sang de son propre Fils». C'est du mot grec qui signifie «surveillant», que l'on a fait le mot évêque. Nous voyons par ce passage que, bien loin qu'un évêque fût un haut dignitaire, à la tête d'un diocèse et ayant quantité de subordonnés, c'était un homme ayant une charge qu'il partageait avec plusieurs autres dans une même assemblée. Un homme unique, placé à la tête d'une assemblée, est une notion inconnue dans la Parole. Les *surveillants*, on le voit par notre passage, s'identifient avec les anciens. Leur fonction consistait, tout en veillant sur eux-mêmes pour que leur marche fût pure et leur doctrine saine (voyez versets 29, 30), à veiller aussi sur *tout* le troupeau, petits et grands, sans acception de personnes, afin que tous fussent gardés des loups ravissants, de ceux qui voudraient les détourner de Christ et les attirer vers le monde, et à *paître*, à nourrir les âmes par un sain enseignement, afin qu'elles fussent mises à l'abri des hommes qui se lèveraient d'entre eux-mêmes (les anciens), enseignant des doctrines perverses. Telles sont les deux charges que nous trouvons, dans les Actes, établies dans les assemblées chrétiennes, et toutes deux par les apôtres.

Quelle impression produisait sur le monde cette chose toute nouvelle, l'Assemblée? On voyait des hommes convertis, soit du judaïsme avec toutes ses formes et ses cérémonies, soit du paganisme avec ses idoles et son culte impur et abominable, pour croire en un homme condamné par les chefs civils et religieux du peuple juif et crucifié par l'ordre des autorités romaines. Et cet homme, disaient les apôtres, nous l'avons vu ressuscité et montant au ciel; cet homme est le Fils de Dieu; par lui seul est le salut pour tous ceux qui croient. Quel était l'effet produit quand on voyait les croyants se séparer de tout, judaïsme et paganisme, se rassembler comme membres d'une même famille, pour adorer Dieu, par Christ, en esprit et en vérité, et mener une vie pure et sainte au milieu de la corruption générale?

Le Saint Esprit manifestait sa présence dans l'Assemblée d'une manière frappante. Les miracles qui s'accomplissaient par le moyen des apôtres et d'autres serviteurs de Christ, le jugement immédiat du mal (Actes des Apôtres 5), étaient la preuve évidente que Dieu était là. Aussi, au premier moment, l'impression fut grande et en faveur des croyants. Ils avaient «la faveur de tout le peuple»; «le peuple les louait hautement»; «il y eut une grande joie dans cette ville-là». Voilà ce que nous lisons quant aux sentiments des foules, soit à Jérusalem, soit à Samarie. Mais cela dura peu. On peut bien être frappé par la vue d'une vie sainte ou de miracles, mais comme ce sont des manifestations de la présence d'un Dieu puissant, saint et juste, si la conscience et le cœur n'ont pas été atteints, l'inimitié naturelle de l'homme contre Dieu se réveille et se montre bientôt. C'est ce qui arriva. La persécution ne tarda pas à sévir à Jérusalem contre les apôtres d'abord, puis contre toute l'assemblée. Partout où Paul, Barnabas et Silas annoncent la bonne nouvelle, ils rencontrent l'opposition et la haine. Et comme il est arrivé toujours, les plus ardents contre les croyants sont les hommes religieux (*). On stigmatise bientôt les fidèles par des surnoms de moquerie. Ils sont «ceux de la voie», gens étroits qui suivent un chemin autre que la majorité des hommes; on les nomme «chrétiens», ce n'était certainement pas un titre de gloire devant le monde que d'être les disciples d'un crucifié; ils forment une secte à laquelle on contredit partout, la secte odieuse des *Nazaréens*, des disciples de Jésus de Nazareth, le méprisé entre tous (Actes des Apôtres 24: 14; 11: 26; 26: 28; 24: 5; 28: 22). Si Paul paraît devant Agrippa et Festus, et annonce Jésus et la résurrection, il est traité par le gouverneur romain d'homme *hors de sens*. Persécution, haine, dédain, moquerie, voilà ce que rencontraient les saints; voilà comment était traitée l'Assemblée de Christ, le vase de la lumière de Dieu au milieu des ténèbres du monde, car les ténèbres haïssent la lumière. Le Seigneur avait dit à ses disciples qu'ils ne seraient pas mieux traités que leur Maître. Ils n'étaient pas du monde, comme lui-même n'en était pas. Et si l'Assemblée attirait sur elle l'opprobre et la haine, c'est qu'elle gardait sa place de témoin pour Dieu; elle ne pactisait pas avec le monde; elle n'y réclamait pas une place, car elle était du ciel et le manifestait.

(*) Sauf à Philippes, partout les persécutions sont suscitées par les Juifs.

Nous avons placé devant le lecteur le tableau de l'Assemblée telle que nous la voyons dans le livre des Actes, telle qu'elle était dans sa beauté et son premier amour, dans ces premiers jours où l'Esprit Saint, dont la présence était reconnue, agissait avec puissance au milieu d'elle et dans les croyants. Qu'il veuille le comparer avec l'aspect que présente aujourd'hui ce qui s'appelle l'Eglise chrétienne. Qu'il juge de ce qu'est devenu, confié à l'homme, ce qui, au commencement, répandait le parfum céleste de Christ, vivait de sa vie et brillait de sa lumière. La ruine, une ruine complète, en dépit de tous les efforts de l'homme pour restaurer de son mieux, n'est-ce pas là ce qui se voit de toutes parts? Le Saint Esprit, sans doute, est resté sur la terre, et par son action, au moyen de la parole annoncée par des évangélistes et qu'il applique aux âmes, des pécheurs sont sauvés. Le Seigneur, qui aime son assemblée, ne cesse pas ses soins pour elle. Il y a toujours des pierres vivantes tirées du monde et qu'il édifie sur lui-même. Mais où est le terrain pour rassembler les pécheurs sauvés, pour qu'ils rendent culte à leur Dieu et Père? Qu'y a-t-il à faire? On ne

peut rétablir ce qui a été ruiné, mais on peut se retrouver sur le terrain primitif, demeurer sur les principes immuables de la vérité; se joindre au Seigneur, non aux hommes et à ce qu'ils ont établi; se souvenir de la parole du Seigneur: «Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux», et ne pas perdre la grande et précieuse vérité de la présence de l'Esprit Saint dans l'Assemblée et en ceux qui la composent. Dieu et la parole de sa grâce, par l'action de cet Esprit, sont toujours capables d'édifier jusqu'au bout.

A ce qui précède, il faut ajouter que le mal, dont nous voyons maintenant les tristes effets, a tendu de bonne heure à s'introduire dans l'Assemblée, montrant ainsi que l'homme ne peut garder intact ce qui est confié à sa responsabilité.

Ainsi, dès le chapitre 5 des Actes, on voit Ananias et Sapphira chercher à se faire un beau nom au milieu des fidèles et à bénéficier des biens mis en commun, tout en retenant par dévers eux une somme d'argent. Ils voulaient faire croire qu'ils avaient tout donné comme les autres. C'était de l'hypocrisie, de la méfiance envers Dieu, un mensonge à l'Esprit Saint dont ils méconnaissaient ou méprisaient la présence dans l'Assemblée.

Plus tard, les fidèles Hellénistes murmurent contre les fidèles Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans le service journalier. La négligence était un mal, le murmure en était un autre; tous deux tendaient à détruire la confiance et l'affection mutuelles.

En troisième lieu, Simon le magicien est introduit dans l'Assemblée sans une vraie conversion et veut acheter le pouvoir de conférer le don du Saint Esprit. Il y avait eu un manque de vigilance et de discernement; un grain d'ivraie avait été semé par l'ennemi (Matthieu 13).

Ensuite, des docteurs judaïsant veulent obliger les croyants d'entre les nations à se faire circoncire et à observer la loi de Moïse. Ils troublaient les âmes et tendaient à renverser l'évangile de la grâce.

Mais l'énergie de l'Esprit dans les apôtres, le discernement et la sagesse par la présence de l'Esprit Saint dans l'Assemblée, déjouaient ces ruses de l'ennemi. Le mal était jugé et arrêté, le méchant était mis dehors, les fausses doctrines condamnées, les sectes étaient évitées, et l'unité maintenue.

Que le Seigneur nous donne de discerner dans sa parole ce qu'est son Assemblée et les principes sur lesquels repose le rassemblement des saints, afin que nous nous séparions du mal qui s'est introduit. Puissions-nous nous attacher toujours plus à cette parole de Dieu, à laquelle Paul recommandait les anciens d'Ephèse et qui demeure éternellement.